

Candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2021

La personne morale (nom de l'organisme) :

France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté

Ayant comme mandataire (nom – prénom) :

Hervé BELLIMAZ

(le mandataire est une personne physique, élu.e ou représentant.e légal.e, ayant mandat pour représenter la personne morale)

Et comme délégué (nom – prénom) :

Maxence BELLE

(cette information est optionnelle, le délégué est une personne physique pouvant être salariée et ayant délégation du mandataire pour représenter la personne morale)

Porte sa candidature au conseil d'administration de la Fédération nationale Afac-Agroforesteries

(cocher la case - un seul choix possible)

× pour un des 13 sièges des représentants régionaux, au titre de la région Bourgogne-Franche-Comté.

~~pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 1 « Arbre Hors Forêt »~~

~~pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 2 « Agriculture »~~

~~pour un des 9 sièges non régionalisés, au titre du collège 3 « Environnement – Développement rural »~~

Motivation de votre candidature (profession de foi) :

(rédaction libre, ne dépassant pas une page –NB : la motivation porte bien sur la candidature de la personne morale mais pourra aussi mettre en avant des éléments concernant le mandataire et ou délégué)

France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté (FNE BFC) a lancé depuis 2013 le programme Biodiversité haies qui œuvre en région Bourgogne-Franche-Comté pour la préservation et la reconstitution des éléments arborés à travers les haies, les arbres têtards et les ripisylves. Depuis 2016, FNE BFC s'est investie dans la filière Végétal local en répondant à un appel à projets de l'Afac-Agroforesteries visant à collecter des essences locales d'origine sauvage. L'objectif était d'utiliser des plants génétiquement adaptés à notre région dans nos plantations agroforestières et de pouvoir tracer leur origine. Nous sommes donc adhérents à la marque Végétal local et à l'Afac-Agroforesterie depuis 2017.

Rapidement notre travail de collecte s'est étendu à des missions de développement plus générales de la marque. Ces efforts et cette montée en compétences ont mis en lumière la marque en région d'origine Rhône-

Saône et Jura, permettant un fort développement de celle-ci. Outre la constante augmentation du nombre de graines et de plants commandés, cela se traduit également par l'expression de fortes attentes de la part des différents acteurs de la filière en région, avec notamment un besoin d'accompagnement et de formation.

FNE BFC ainsi que JNE sont également depuis 2019 les correspondants locaux de l'Afac-Agroforesteries et chargés de l'animation de la marque sur le territoire Rhône-Saône et Jura. Une étude d'opportunité et de structuration de la filière ligneuse de Végétal local en BFC a été réalisée en 2020. Cette étude a permis de confirmer la tendance au développement de la filière en plus d'identifier et de mobiliser un réseau d'acteurs intéressés. Elle a également mis en évidence le rôle central de FNE BFC et son réseau dans le développement de la marque Végétal local en région BFC.

Par ailleurs, nous comptons parmi les salariés du réseau FNE de Bourgogne-Franche-Comté, 4 techniciens bocage agréés BCAE7 (Willy GUILLET, Régis ROUSSEL, Jocelyn MAZUEL et Maxence BELLE). En 2021, deux de ces techniciens bocage ont également suivi une formation à la réalisation de PGDH (Plan de gestion durable des haies).

Ainsi, les liens entre l'Afac-Agroforesteries et FNE BFC se sont considérablement renforcés depuis 2017. Nos objectifs de préservation et de restauration des éléments arborés sont communs et nous y œuvrons chacun à notre échelle et avec nos moyens mais toujours de manière concertée.

C'est donc assez naturellement que notre candidature pour représenter l'Afac-Agroforesteries au niveau régional s'avère comme une nécessité et une suite logique à l'ensemble de nos travaux passés et à venir.

A titre d'information complémentaire (optionnel) :

Si vous présentez votre candidature pour représenter votre région, et que vous portez votre candidature avec l'envie de représenter votre région en binôme avec une autre personne morale (sous condition qu'elle soit également élue), vous pouvez le préciser ci-dessous et également préciser si vous envisagez d'être titulaire ou suppléant, et la motivation de ce binôme.

Que nous soyons titulaires ou suppléants, nous attacherons une importance forte à nous investir dans le volet Végétal local. C'est en effet un sujet que nous portons en région depuis les débuts de la marque et sur lequel nous aurons des éléments à faire remonter concernant notamment toutes les spécificités territoriales et nos expériences de terrain.

En revanche, malgré un intérêt profond, nous ne pourrions avoir le même niveau d'investissements sur les autres sujets portés par l'Afac-Agroforesteries.